LES LANDES
journal des « Amitiés Landaises »

5e année - N° 54 — Nouvelle série — LE NUMERO : 50 CENTIMES — 10 Jui[n]

Directeur : P. E. LAMAIS

LES LAND

Hebdomadaire régional illustré

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : MATHIAS MORHARDT
Villa Yayi à Capbreton (Landes) Téléph 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec, Bayonne - Tél

Abonnement annuel .... France : 24 fr. — Etranger
Chèques Postaux Bordeaux n° 1

que
régionale



> « J'y ajoute des remer-
> ciements, au nom de la
> Ville de Dax, pour votre
> heureuse initiative. »
>
> EUGÈNE MILLIÈS-LACROIX
> Sénateur-Maire de Dax

La route d'eau

LES Fêtes de Dax ont eu le magnifique succès qu'on leur avait souhaité !... La pluie, en en désorganisant quelque peu le programme pendant la journée du dimanche, leur a procuré, le lundi, une revanche triomphale. Quel spectacle émouvant que celui de cette procession infinie de pèlerins accourant de tous les coins du pays, en automobiles, en carrioles, en chemin de fer, ou même à pied, vers la vieille Cité des Eaux-Chaudes !... La bonne humeur illumine les visages. On prend enfin une juste revanche contre l'accablant souci des heures présentes. Ces trois jours de fêtes sont, pour cette multitude innombrable, comme trois jours de joyeuses vacances.

Nous n'en donnerons pas ici le compte rendu détaillé. Les modestes colonnes de ce journal n'y suffiraient pas. Disons toutefois, et nous serons appelés à revenir sur chacun d'eux, que trois points du programme, en dehors de la formidable corrida, nous ont particulièrement impressionné : la Ville romaine d'abord reconstituée avec tant de goût et d'esprit par notre ami Jean Prunetti, le Concert des Equipages de la Flotte qui a réuni aux Arènes dimanche soir, une foule de plusieurs milliers de personnes, toutes unies dans la plus fervente communion artistique, et le magnifique discours que l'amiral Herr a prononcé lundi matin devant la statue de Borda et où, dans un style magistral, il a rendu à l'illustre savant dacquois le plus touchant et le plus pathétique des hommages...

De partout, disions-nous, et dans les équipages les plus divers, la foule est accourue à Dax. Mais il appartenait à son vieux port, qui est Capbreton, — et non pas Bayonne, comme pourrait le laisser croire la carte latine dessinée devant la Fontaine-Chaude et selon laquelle le port de Bayonne, ouvert en 1578, existait déjà au temps de l'Empereur Auguste — de s'y associer d'une manière originale en s'y faisant représenter par la meilleure et la plus confortable des unités de sa flotille !... Les Dacquois n'en revenaient pas de constater, samedi, qu'un gracieux yacht, tout pavoisé, était venu mouiller soudain devant le Parc Théodore Denis !... Ainsi, sans avertir personne, la vieille route d'eau, qui unissait jadis la Cité des Eaux-Chaudes à la mer, se rouvrait inopinément. Voici bien les temps nouveaux, à qui rien n'est impossible ! « Le Néréa », qui appartient à l'un des conseillers municipaux de Capbreton, M. Jean Gassané — un nom cher aux vieux Dacquois ! — pouvait-il résister à l'appel de la Marine française qu'on glorifiait en la personne du chevalier de Borda ?

C'est avec « Le Néréa » que nous devions rentrer à Capbreton après ces trois belles journées de fêtes. Nous sommes en de bonnes mains. Le patron du canot de Sauvetage, Pierre Napias, tient la barre. Tout le monde sur la grande plage landaise, connaît l'intrépide marin. On ne se rassasie pas de l'entendre. Sa fantaisie est pleine d'esprit et du meilleur — l'esprit gascon, que la mer a quelque peu salé. C'est une de nos bonnes physionomies capbretonnaises. Il sera la joie du voyage. Et à Sainte-Marie-de-Gosse, c'est lui qui présidera la table dans la bonne auberge de « Mon Plaisir » où « on cassera la croûte » avec de succulentes tranches de jambon landais crues accompagnées d'un peu de beurre frais : régal inégalable, qui ferait la gloire de la table des rois, si les rois pouvaient manger comme on mange dans les auberges landaises !

Parmi les passagers, se trouvent deux jeunes Parisiennes en traitement à Dax. Ont-elles respecté très scrupuleusement les prescriptions du médecin traitant ? On n'en jurera pas. Mais le remède, grâce aux eaux dacquoises, est tout près du mal. Il suffira d'une petite prolongation de cure pour remettre les choses en bon état.

Equipage et passagers, nous sommes onze. Nous marchons, le courant aidant, à plus de quinze kilomètres à l'heure. Le panorama qui se développe devant nous au fur et à mesure que nous avançons est un des plus beaux qu'on puisse imaginer. A gauche se prolongent les somptueux ombrages du Bois de Saubagnac. A droite, nous saluons en passant la mémoire vénérée du chêne de Quillacq, le doyen des chênes des Landes, et, plus loin, au coude de l'Adour, la charmante maison du Boudigau, qui dresse sa jolie façade sous le dôme tutélaire de ses vieux arbres. On laisse Tercis sur la gauche et plus loin, en face des rochers de Rivière, on entend les acclamations des ouvriers du domaine d'Angoumé, que réjouit le passage de notre navire en fête. Nous aimons à penser qu'ils se font l'écho des bons vœux de nos amis de Castéra qui mènent, sur ces rives heureuses, une vie exquise d'agriculteurs et d'artistes !... C'est ensuite l'embouchure des deux Luy et la vieille agglomération seigneuriale de Saubusse, puis la silhouette géante du Pont de Lamarquèze dont les deux arches franchissent le fleuve dans un mouvement plein d'élégance et de hardiesse.

Cependant, à mesure que nous avançons, la rivière s'élargit et s'amplifie. Comme on le dit trop volontiers au moment où, dans la chaleur des banquets, on se met en quête d'images oratoires, elle coule à plein bords. Peu à peu l'allée d'eau prend des proportions saisissantes. Mais le calme n'en est pas troublé, pourtant. Pas une ride sur l'eau. Seul, le sillage que le « Néréa » laisse derrière lui en dérange un moment la sérénité majestueuse. Et, tout à coup, la rivière devient un fleuve. Au coude de Port-de-Lanne, les Gaves lui ont apporté le tribut de leurs eaux claires et fraîches. C'est sur un lac immense de forme allongée et dont se succèdent sans cesse les perspectives nouvelles que nous terminerons ce voyage incomparable, entre les deux rives enchantées des Landes et des Basses-Pyrénées où le passage, quelque peu insolite, de notre beau yacht tout empanaché des couleurs vives de son pavois, provoque les acclamations chaleureuses des enfants et des pêcheurs.

En trois heures 50 de navigation, nous avons franchi les soixante kilomètres qui séparent Dax de Bayonne. Tout le monde, équipage et passagers, est ravi. La descente de l'Adour, nous l'avions dit, l'an dernier, à l'occasion de la belle excursion organisée par M. Eugène Milliès-Lacroix, maire de Dax, est incontestablement le plus grandiose des spectacles que les Landes puissent offrir à leurs visiteurs. Il y a là, pour le Tourisme, un domaine encore presque inexploré. Espérons que le « Néréa » saura, au cours de l'été qui s'approche, organiser de nombreuses et fréquentes promenades sur l'Adour. Les hôtes de nos stations balnéaires en seront émerveillés.

MATHIAS MORHARDT



J. Prunetti, architecte — Photo Albert, D

Le Péristyle du quartier romain
Fresque de Mlle Suzanne Labatut

Propos d'un landais

LES fêtes de Dax ! Quelle réussite et comme on est fier d'être Landais ! Le quartier romain, on le voudrait taillé dans le marbre et ses fresques, on les souhaiterait éternelles comme celles de Pompéi.

C'est en profitant de la rivalité des nombreuses cités et de leurs divisions que les légions romaines de César purent faire la conquête de l'ancienne Gaule. Mais quel front uni Dax eut opposé, hier, à de nouveaux et imprudents ennemis ! S'il en subsistait, embusqués derrière quelque tribune, ils apprendraient, à leurs dépens, que la bonne cité des « Amitiés landaises » et... de l'union nationale... les attend sous l'orme, universel comme le suffrage. Les colonnes du quartier romain, grâce à Nicéphore Niepce, qui mourut il y a juste cent ans — et grâce aussi à Gutemberg, qui fut de la fête — ne périront pas ! Périssent les colonnes du Temple de la Discorde et de la Jalousie. !...

Et les arènes au soleil ? Ces arènes de Dax qui sont un pur chef-d'œuvre d'audace et de grâce, coupe ciselée avec amour par l'architecte de la ville et qui semblait offrir aux dieux païens, nos joies !

Ce que vos jolis yeux ont vu ? C'est l'Amiral Guépratte, droit comme le grand mât : c'est Despiau, notre gloire, qui contemplait les lignes puissantes des taureaux, « Ave César ! » Et, tout là-haut, Coste, Mary Coste et Détroyat. Dans le pointillé des couleurs, les capes chamarrées des matadors entourant le comité de leur hommage tant mérité.

Et Brigitte Helm j'ai vu, qui détournait les yeux des picadors maladroits et suçait le spectacle avec sa moue, comme un sorbet.

Son marteau d'argent n'en e[st-]elle pas usé encore contre [les] hommes ? Ou, indulgente à n[os] jeux de latins, ne l'eut-elle pas confié, à l'Atrium, à Lucien Da[n]glade pour tailler dans du po[r]phyre sa « Geneviève » à la grâ[ce] éternelle ?... Gloire à tous !

P.E.L.

Lire dans les prochains numéros :
CARLOS DE CASTERA : Roland Oudot.
RENE CUZACQ : Un marin de Capbreton au XVIe siècle.
MARCEL CALLEDE : Les Institutions d'Assistance médicale et gratuite dans les Landes.
EDMOND CAMPAGNAC : Le statuaire Robert Wlérick.
HENRY LARTIGAU : L'Union sportive dacquoise.

L'Exposition des Beaux-Arts de Mt-de-Marsan

Après les Fêtes de Dax, les Fêtes de Mont-de-Marsan !... Notre chef-lieu départemental ne se laissera pas distancer, on le pense bien. Les manifestations qui s'y préparent auront un éclat exceptionnel. Les Arènes, on le sait, ont été reconstruites et agrandies. L'architecte, M. Bonnefous, en a fait un monument admirable. Dix mille spectateurs pourront s'y installer confortablement. Aussi seront-elles pendant les six jours des fêtes de la Madeleine, un centre presque permanent d'attraction. Le dimanche 16 juillet, dans l'après-midi, grande course espagnole ; le soir concert de la musique de la Garde républicaine ; le mardi 18, deuxième course ; le mercredi 19, course landaise. Matadors et sauteurs vont s'en donner à cœur joie devant l'immense public des grandes solennités tauromachiques traditionnelles.

Mais ce qui donne une physionomie particulière aux Fêtes de Mont-de-Marsan, c'est que l'Exposition des Beaux-Arts, organisée dans les splendides salons du Cercle des Officiers, fera partie intégrante du programme. On sera reconnaissant à la municipalité montoise d'en avoir pris l'initiative et d'avoir, dès maintenant, témoigné de sa bonne volonté et de sa sollicitude à l'égard de la jeune Société des Artistes landais, dont la première exposition à Dax sous le généreux patronage de la municipalité dacquoise, a obtenu un si réconfortant accueil.

Le Commissaire général, M. H. Dépruneaux fils, et M. Michel Le Grand, le très distingué archiviste des Landes, assument l'organisation du salon de Mont-de-Marsan. On peut être assuré qu'il ne laissera rien à désirer. Au surplus, noblesse oblige ! Mont-de-Marsan n'a-t-il pas l'honneur de compter deux de nos grands sculpteurs contemporains, Charles Despiau, qu'on se plaît à considérer comme l'émule et le successeur de Rodin, et Robert Wlérick, qui, on l'a vu, occupe un des premiers rangs parmi les artistes français ?

Charles Despiau, dont on connaît la réserve excessive et la modestie, a consenti à envoyer à l'Exposition organisée dans sa ville natale, deux de ses plus beaux bustes au lieu d'un seul : le buste de « La jeune fille landaise » qu'on a admiré à Dax au cours des semaines dernières, et un autre buste de jeune fille, une Landaise également, qui compte parmi ses chefs-d'œuvre les plus accomplis. Ces deux bronzes marquent deux étapes dans la vie du grand artiste. Ils produiront une impression profonde sur les nombreux visiteurs qui viendront les admirer. Ils seront accompagnés de deux magnifiques dessins.

L'Exposition de Mont-de-Marsan s'ouvrira le 4 juillet. Elle durera jusqu'au 23 juillet. Elle sera l'un des attraits, et non des moindres, des Fêtes de la Madeleine, dans la tradition desquelles elle va entrer désormais et où, grâce à la sollicitude éclairée et généreuse de la municipalité montoise, elle prendra la place qui lui revient pour le prestige et pour l'honneur du pays landais.

Entre « Cœquosa » et « Tellonum » (Liposthey) on passait probablement devant l'antique chapelle de Saint-Jean (de Castets), où l'on voit des débris de constructions remontant aux premiers siècles de l'Eglise, et, après avoir coupé l'« iter ab Asturicis » au camp de Lamothe, on traversait le territoire d'Onesse où l'on rencontre un second « Castrum ».

La ligne du littoral n'a pas été signalée par Antonin, mais elle a laissé sur tout son parcours des tracés bien apparentes. Elle partait de Bayonne « Lapurdun » passait par Soustons, où se trouve un camp portant, comme celui de Lévignacq, le nom de « Tuc de Lamothe », traversait l'étang de Léon, où elle est encore visible, et remontait jusqu'à Bordeaux par Vielle-Saint-Girons, Mixe, Lit, St-Julien, Bias, Mimizan et « Testa Boiorum » (La Teste), coupant les étangs de Cazaux et de Biscarosse, qui n'existaient pas alors. Sur tout son parcours, cette voie porte encore le nom de « camin roumiou ».

Ce nom est donné également à un chemin qui traverse Gourbera et se dirige de l'ouest à l'est entre les métairies de « Sanson » et de « Chiche » ; ce tronçon isolé devait probablement appartenir à l'embranchement qui, d'après M. Dompnier, joignait Soustons à « Mosconum ». Si on le prolonge dans les deux sens, on voit, en effet, qu'il va d'un côté sur le « Cos », (et c'est un argument de plus en faveur de l'opinion que nous avons émise relativement à cette station) ; de l'autre côté, vers Herm, la halte du désert, le croisement probable de cette voie avec celle de « Cœquosa ».

Cet embranchement desservait vraisemblablement Magescq, bourg très important, dont le nom semble avoir une origine latine, et peut-être...

collections ... ovince

dures nécessités de la vie obligent ces malheureux artistes à abandonner leurs œuvres les plus chères. Elles vont orner les musées d'Allemagne, de Belgique de Hollande ou d'Amérique. Et les musées de province achètent peu ou n'achètent pas ; les communes manifestent une belle indifférence à l'égard de ces transactions. Peut-être le Luxembourg, trop à l'étroit, du reste, fait-il exception à la règle ; encore ses achats sont-ils trop insuffisants...

Bientôt, il faudra, pour être renseigné sur notre art contemporain pictural, aller visiter ces musées étrangers, qui attireront nombre de touristes. Le meilleur de la production française sera là-bas. Et, cependant, quelle floraison de chefs-d'œuvre durant le XIXe siècle et au début du XXe siècle ! Car il importe de combattre ce préjugé, trop enraciné, que seul le passé a été fécond en chefs-d'œuvre de toute nature.

Grande, très grande Ecole picturale, l'Ecole française du XIXe siècle, est peut-être la plus féconde en recherches diverses ! Elle s'est couverte d'une gloire artistique immortelle. Notamment, une de ses plus grandes supériorités a été l'éclosion d'admirables analyses de la nature, de jeux de lumière aussi bien que de prestigieuses virtuosités ; à son compte aussi l'apparition d'éblouissantes synthèses décoratives. Dans cet ordre d'idées, il convient de comparer certains maîtres contemporains aux meilleurs maîtres anciens. M'est avis que le recul confirmera cette assertion, qui peut paraître hasardée. Si leurs techniques sont différentes, si leurs recherches sont autres, équivalentes sont les maîtrises, égale est le mérite. Si tout homme est formé par le milieu, tout artiste est de son siècle ; il est un des reflets d'une époque et non le moindre. Aussi les connaisseurs attacheront-ils le plus grand prix à retrouver dans l'une des œuvres de notre époque, non seulement l'homme qui l'a créée, mais l'époque même au cours de laquelle il a vécu et peint. Il est, du reste, indispensable que les générations futures connaissent les artistes actuels de la belle France ; elles la connaîtront mieux. Il est non moins utile que les amateurs, le grand public, les néophytes d'art suivent, au jour le jour, l'éclosion de ces œuvres contemporaines, les étudient, les commentent. Ce travail de l'esprit éveille, forme l'éducation artistique et contribue à l'éducation morale. La musique n'est pas seule à adoucir les mœurs. Les autres arts peuvent et doivent jouer leur rôle, le même rôle.

Ah ! certes, je connais les objections inévitables des villes, des communes, objections qui semblent légitimer l'indifférence, l'apathie. Des musées modernes ! — Oui, certes, idée excellente, mais insuffisance de locaux, pénurie de subsides. — En réalité, rien ne résiste à un examen sérieux. Des locaux ? Il y a pléthore. Que de monuments, que d'habitations désaffectées, dans les villes de province, pourraient abriter ces œuvres qui sont parfois des chefs-d'œuvre, et qui, malgré cela, sont trop souvent reléguées dans des coins d'atelier désertés.

Des subsides ? Sont-ils d'un ordre de grandeur tel qu'il faille ajourner « sine die » semblables initiatives ? Nullement. Que d'artistes de talent et de grand talent ont vécu et vivent encore, plus que modestement, du maigre produit de leurs œuvres, quand elles peuvent, seules, assurer les moyens d'existence !... Cette interminable Odyssée est, en réalité, l'histoire douloureuse et biographique des peintres, à toutes les époques. Aussi, que de conservateurs de musées, avec un peu de flair mercantile, pourraient doter ces médiocres musées de province de richesses inestimables, à bon compte ! Ils n'auraient, du reste, qu'à suivre l'exemple des marchands de tableaux.

H. GODBARGE

(Suite en 2me page)

LES LANDES
Hebdomadaire régional illustré
Le numéro : 50 centimes
Abonnement annuel :
France : 24 fr. — Etranger : 34 fr.

A partir du numéro de ce jour, « Les Landes », reprenant leur forme primitive, redeviennent un journal hebdomadaire illustré.

Le prix du numéro est de 50 centimes.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement a expiré le 31 Mai, de vouloir bien nous en envoyer d'extrême urgence le renouvellement (24 fr.), par chèque-postal, à l'adresse des Etablissements Madim, Bordeaux n° 197.10.

Nous ferons présenter à ceux qui ne se seront pas acquittés à la date du 15 Juin, une quittance de 26 fr. 50 montant de cet abonnement, augmenté des frais de recouvrement postal.

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Nous rappelons à nos lecteurs que « Les Landes » ont décidé de réunir en un volume luxueusement édité par les Etablissements Madim, l'œuvre complet de l'illustre graveur dacquois J.-B. Grateloup.

Ce splendide ouvrage sera enrichi d'une série d'études dues à des érudits et à des critiques autorisés.

Le tirage est strictement limité. Chaque exemplaire sera numéroté et signé par l'éditeur. Les exemplaires de grand luxe seront imprimés au nom du souscripteur.

Le tirage comprendra :

200 ex. sur beau papier à 35 fr. l'ex.

50 ex. sur papier de grand luxe avec double tirage des planches à 100 fr. l'ex.

On est prié d'envoyer d'urgence son bulletin de souscription à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef des « Landes », Chalet Yayi, Avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

La souscription sera close dans un très bref délai.



Les Landes il y a 130 ans

Ygos, 25 nivôse an 9

La Commune d'Ygos fut, le 12 fructidor an 7, le théâtre d'assassinats commis en plein jour et au milieu des citoyens assemblés. Depuis cette époque, une puissance invisible retenait le bras de la justice. Enfin les Consuls viennent d'ordonner que la procédure reprendrait son activité. Sarrau, ex-agent municipal, Ceube dit Saint-Sever, marchand, et deux autres individus, prévenus de ces crimes, ont été frappés d'un mandat d'arrêt par le directeur du jury et écroués à la maison de justice de Mont-de-Marsan.

A cette affaire horrible dans ses motifs, dans ses circonstances et dans ses résultats, paraît se lier l'assassinat de Cassagne dit Saubadie, ex-adjoint de Sarran, homicidé dans le courant de fructidor dernier.

On doit ces arrestations importantes au zèle du citoyen Laugier, huissier et au détachement de la 56e demi-brigade, qui fut employé à cette expédition.

Communiqué par L.

Sarran et Ceube furent acquittés devant le tribunal criminel de Mont-de-Marsan, le 6 prairial. Le même jour le greffier du juge de paix de Mont-de-Marsan, accusé d'avoir contrefait sur 46 pièces la signature du receveur de l'enregistrement et de s'en être approprié les droits est acquitté sur la « question intentionnelle » par le jury. On se demande sur le compte de qui restent les 46 signatures et qui doit payer les droits perçus.

L'accusé poursuit le receveur en dommages-intérêts !

L.

Le français et le gascon aux prises, à Capbreton, en 1752

u siècle des lumières, le français end décidément le pas sur nos alectes d'oc qui connaissent mê-, jusque dans nos campagnes, e cordiale mésestime : il a fallu endre Mistral et le mouvement de Mistral pour voir nos « pa-s » remis en honneur. Cette bataille du français et des parlers scons est pleine d'épisodes saureux qui touchent de très près notre histoire linguistique. Nous ons en la matière une œuvre gistrale, l'« Histoire de la Lan- française », de Ferdinand unot.

Détachons du tome VII un cuux épisode qui intéresse nos s.

En ce milieu du 18e siècle, queles beaux esprits dans nos villes illages, se piquaient d'employer quement le français ; c'était t-être le cas à Capbreton. Tours est-il que l'évêque de Dax onna aux curé, vicaire et régent, stituteur) capbretonnais de n u- que du gascon dans leurs ctions « quoyque dans tous les ns on ait fait usage de la lane françoise à l'instar de ce qui pratique à Bayonne ». Habints et jurats (les conseillers mucipaux du temps) protestèrent... près du Secrétaire d'Etat à la arine Rouillé ; celui-ci saisit l'inndant de la province, d'Etigny, i, à son tour, avisa le subdéléé de Dax, Labèque.

Celui-ci exposa, le 23 février 752, les considérations suivantes :

Il est vray, Monseigneur, que M. l'Evêque a ordonné aux curés t vicaires de la campagne et même aux maîtres d'école d'enseigner son chatéchisme (sic) et de prôner en idiome du païs, attendu que dans chaque parroisse il y a peu ou point d'habitans qui entendent le françois, et que, dans les lieux où il se rencontre des particuliers qui, par leur état et l'éducation qu'ils ont reçue, savent la langue française, ils entendent en même tems l'idiome gascon ». L'histoire du 19e siècle lui-même ne démentirait pas ce propos !

« Quand au régent, continue Labèque, M. l'évêque n'empêche pas qu'il donne ses leçons en français, qu'il fasse lire et écrire ses écoliers dans quelle langue les pères trouveront à propos. Il n'empêche pas même qu'il explique en particulier son catéchisme en français, ainsi qu'il est écrit, aux enfans ». Labèque y allait d'ailleurs franchement, comme les administrateurs d'autrefois : « Les plaintes contenues dans ce placet n'ont d'autre solidité qu'une sote et petite vanité de la part de quelques bourgeois de Capbreton, qui pensent que leur lieu, qui a été autrefois fameux, mérite une distinction sur les campagnes des environs. Ils croyent que c'est les dégrader et mépriser de leur faire prêcher en idiome gascon ». Libre aux gens de Capbreton de « faire apprendre à leurs enfants toute sorte de langues » ; pareil placet ne mérite « aucune attention ».

L'évêque de son côté le jugeait « ridicule ». L'instruction religieuse n'avait pas pour but d'enseigner une langue ; son but était tout autre : « Or, écrivait l'évêque, tous entendent le gascon à Capbreton et à peine y a-t-il douze personnes qui sachent le français, encore moins qui se confessent en français, la totalité presque des habitans de 40 ou 50 maisons qui forment aujourd'hui cette paroisse étant vignerons ou pêcheurs... Mes prédécesseurs ont même fait imprimer des instruction en cette langue (le gascon). Je n'ai trouvé l'ignorance la plus grossière des plus essentielles vérités de notre sainte religion que dans certaines paroisses où l'on n'instruisait qu'en français ». Le temps donné à l'instruction religieuse était court : raison de plus pour être compris.

Les gens de Capbreton accusaient l'évêque d'avoir utilisé un catéchisme gascon imprimé par ses soins, mais du gascon de Chalosse et non de celui du littoral parlé de Bayonne à Arcachon. L'évêque déclarait en réalité qu'on devait expliquer en gascon le catéchisme français officiel.

Tel était le point de vue de l'évêque de Dax. Dans tous nos villages, on prêchait alors le dimanche en gascon ; déjà dans les villes, la réaction du français sur le patois commençait à « faire jargonner » les gens épris du français. Au surplus, c'est un simple et curieux épisode des rapports du français et du gascon que nous avons voulu faire revivre ici. Nous aimons trop le beau et sonore gascon de notre petit pays et nous le parlons trop volontiers pour notre part pour ne pas être persuadé qu'il ne nuit en rien, au XXe siècle, à la pureté de la langue française, la grande langue de civilisation jusqu'en nos contrées.

RENE CUZACQ

Les fêtes de Dax

LE PORTAIL DE LA CATHEDRALE DE DAX EST DU XIII[e] SIECLE

Une erreur typographique infime et déplorable, tout ensemble, s'est glissée dans le bel et savant article que notre jeune collaboratrice Mlle Madeleine Ferry a consacré, dans le dernier numéro des « Landes illustrées », au « Portail de la Cathédrale de Dax ». Ce portail est, non pas de la fin du XIIe siècle, comme nous l'avons imprimé mais de la fin du XIIIe siècle. Nos lecteurs sont instamment priés de faire cette correction sur l'exemplaire des « Landes illustrées » qu'ils ont reçu. Ils apaiseront ainsi le légitime scrupule de la jeune historienne landaise dont le manuscrit porte très clairement « XIIIe Siècle ».

PAR LA VOIE DES AIRS

La « Gazette de Biarritz » nous apporte de précieux renseignements à l'appui des sages conseils que nous donnait samedi dernier, notre dévoué collaborateur et ami Henri Farbos, président de l'Aéro-Club landais. De nombreux touristes ont choisi la voie des airs pour venir passer sur les bords du Golfe de Gascogne, les vacances de la Pentecôte. « Déjà pour Pâques, dit-elle, nous avons constaté un certain mouvement ; nous pouvons dire aujourd'hui que ce mouvement s'accentue au fur et à mesure que nous avançons vers la Grande Saison «. Et elle ajoute :

C'est un fait : on vient de plus en plus à l'aviation et nous pensons que l'aérodrome de Parme est appelé à jouer un grand rôle dans le tourisme aérien qui progresse chaque année davantage.

« Le bon travail que doit réaliser l'Aéro-club basque et les nouveaux aménagements apportés à l'aérodrome viennent donc à une époque très favorable. »

Il est bon d'enregistrer ces constations. Elles nous apportent un précieux enseignement pour l'aménagement des aérodromes de Dax, de Capbreton, d'Hossegor et d'ailleurs.

LES 7 JOURS DE LA SEMAINE

Les évènements importants et les autres !

SAMEDI. — Un scandale : à Haute-Isle, en plein banquet du congrès de la Sourcellerie, un savant sourcier découvre de l'eau dans son vin.

DIMANCHE. — « Carnet rose » Le Prince des Asturies épouse la fille d'un planteur et apprend aussitôt le lucratif métier de sa noble famille : Il plante ses parents.

LUNDI. — Le Baromètre européen va au beau. Regardant le ciel italien, M. Mussolini déclare qu'il n'y voit plus de nuages, couleur de chemises. Et Hitler chante « Auprès de ma brune ».

MARDI. — Ils en ont un aussi à Moscou et qui chausse des escarpins vernis. C'est Monsieur Plorniski qu'il s'appelle leur « chef du protocole ». — Il est très chic, ma foi et il n'a rien d'un va-nus-pieds. — Les chaussettes russes, c'est pour l'exportation.

MERCREDI. — M. L. Wœlfling, l'ancien archiduc Léopold Ferdinand d'Autriche, âgé de 66 ans, a épousé Ninea Sawlowski à Berlin. Suivant la formule : ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

JEUDI. — Et maintenant que le pacte à quatre est signé, MM. les journalistes pourront nous reparler du serpent de mer, des bélugas, de Cécile Sorel.

VENDREDI. — L'avion de James et Anny Mollison capote et se brise à Croydon. Les deux récents mariés sont retirés indemnes au milieu des débris de l'appareil. On avait déjà parlé de leurs noces d'aluminium.

Musées et collections de province

Combien de ces derniers se sont enrichis en suivant avec assiduité les expositions, en visitant les ateliers !... Un conservateur dont l'éducation picturale vaut la leur ne peut-il avoir même habileté pour acquérir le morceau de choix ? Une ville ne peut-elle, elle aussi, spéculer à coup sûr et à peu de frais, en constituant un capital artistique et en entretenant d'ailleurs, de ses achats, la foi et le feu sacré de l'artiste d'avenir ou de l'artiste de talent éprouvé ? Car cette ville, entourée de conseils, peut et doit être renseignée. Il y a certes, assez d'amateurs éclairés et d'artistes éclectiques pour signaler à son attention les œuvres qu'elle doit recevoir. Ces modiques dépenses ne constitueront donc pas, comme tant d'autres placements à fond perdu. Bien au contraire. Cette ville, tout en encourageant les arts, aura été prévoyante ; elle aura accumulé des collections que le recul des âges estimera, à sa juste valeur, et, souvent, à de très hauts prix. Et, aujourd'hui plus que jamais, elle n'a que l'embarras du choix. Les salons annuellement regorgent de chefs-d'œuvre sans acheteurs. Les expositions particulières foisonnent ; s'accumulent toiles et tableaux de tous talents et de toutes manières offerts à des prix qui ne peuvent enrichir ni même nourrir leurs auteurs. Pourquoi accentuer la misère cachée que provoque l'indifférence, la mévente ? Oublie-t-on que ces œuvres remarquables sont l'honneur d'un peuple d'artistes, qu'elles sont les meilleurs témoignages d'une civilisation raffinée ? Ces magiciens qui les enfantèrent, les artistes, ne sont-ils pas dignes d'intérêt autant que chômeurs en période de crise ? Ils opposent, du reste, à l'heure actuelle, à l'adversité présente, un front serein, une attitude très digne. Ils ne réclament ni subsides, ni aumônes. Ils voudraient simplement attirer l'attention aussi bien des amateurs généreux que des pouvoirs publics, des édiles clairvoyants. Ils ne demandent que leur place au soleil. Ils ne veulent vivre que leur modeste vie d'idéalistes, heureux simplement de poursuivre la vagabonde Chimère, captivante certes, mais décevante et dangereuse. Leur acheter, les faire vivre, c'est moins les honorer que s'honorer soi-même.

H. GODBARGE

LANDAISE

A propos de nos artistes landais

Le Salon des Tuileries vient de s'ouvrir. Il a ceci de particulier que les Tuileries n'y sont pour rien, puisqu'il est installé Boulevard Raspail 235, dans le XIVe arrondissement. Mais, dans son exode, le mot Tuileries lui reste attaché comme un précieux souvenir. C'est au surplus une des plus importantes manifestations artistiques de Paris. Le ministre, M. A. de Monzie, en a présidé l'inauguration. On apprendra avec fierté dans les Landes que c'est trois de nos principaux artistes qui y triomphent.

M. Thiébault-Sisson, le critique du « Temps », déclare que l'apport des sculpteurs y est magnifique et il cite en tête de tous, les « Têtes de femmes » de Charles Despiau. Il rend également hommage aux envois de Robert Wlérick.

Dans « Beaux-Arts », supplément hebdomadaire que publie la célèbre et vénérable « Gazette des Beaux-Arts », le critique de la peinture, M. Philippe Diolé, s'exprime ainsi au sujet de Roland Oudot :

« Là, (dans la salle 29) se trouvent réunis les espoirs de la jeune peinture. M. Roland Oudot est au premier rang de cette phalange. Il expose une grande toile, un groupe de quatre femmes peintes dans une matière riche, ductile, large, aux coloris savants. L'ensemble est un peu « fouillis », mais le rapport des tons est extrêmement habile : jaune clair et jaune sombre, ocre clair et ocre sombre, rouge clair et rouge sombre disposés en tranches parallèles composent une harmonie savante. Il manque encore à Oudot de savoir ordonner une grande composition, pour aborder enfin avec succès un art plus difficile que celui des petits paysages où, d'ailleurs, il excelle, témoins les deux vues champêtres qui accompagnent sa grande toile ».

M. Pierre Courthion plus loin, parle de sculpture. Voici ce qu'il dit de Charles Despiau :

« D'abord c'est Despiau, l'homme des bustes tendres, le roi des modeleurs, le portraitiste familier, le sculpteur des nuances et des blondeurs ; artiste de grand savoir, nullement académique et pourtant un peu court parfois dans sa forme, où l'on se prend à regretter des accents trop tôt distribués et une certaine pâte alanguie. »

Et de Robert Wlérick il signale le très curieux buste d'homme que l'artiste montois a exposé et dont une reproduction figure dans « Beaux-Arts. »

M. Claude Roger-Marx, d'autre part, glorifie une très intéressante illustration des « Fleurs du mal » qui est due à Charles Despiau.

« Despiau excelle, dit-il, à préciser, d'un trait à la fois aigu et friable, les lieux où l'ombre et le jour s'affrontent, le charme d'une saillie, la profondeur d'un pli ou l'importance d'un de ces points qui sont vraiment, pour le statuaire, des points stratégiques commandant la situation. Parfois le contour seul suffit à exprimer la vie des plans ; parfois l'écrasement léger du crayon ou du fusain, rompu par des effaçages, détermine les caresses du clair-obscur, l'éclat moelleux des surfaces convexes, les tendres passages d'un volume à l'autre. Reportés sur pierre et repris entièrement par l'auteur de manière à s'incorporer dans le livre et à s'harmoniser avec le texte, ces nus inscrivent en marge de chaque poème des cadences concertées. C'est par la noblesse du rythme, l'équilibre des proportions, que de pareils dessins, si peu romantiques, se trouvent, sans l'avoir voulu, répondre aux strophes les plus paisibles des « Fleurs du Mal ». Voici donc l'autre aspect de Baudelaire : un monde où « tout n'est qu'ordre et beauté ». Despiau nous donne ainsi, pour la première fois peut-être, après tant de sombres commentaires, le Baudelaire des jours purs. »

Dans « La Dépêche de Toulouse » notre éminent confrère Raymond Escholier, dont les livres sur les grands romantiques font autorité, rend hommage lui aussi à nos Landais, Charles Despiau, Robert Wlérick et Roland Oudot.

Les landais de Paris

Pour l'envoi des petits landais dans les Landes

Les parents qui désireraient envoyer leurs enfants au Sanatorium marin de Capbreton sont priés de vouloir bien en aviser sans retard M. Lamagnère, secrétaire général.

Il en est de même pour la jeunesse qui voudrait aller passer les vacances dans les Landes.

Nous rappelons à ce sujet que les enfants, jeunes gens et jeunes filles, âgés de moins de 21 ans, peuvent voyager avec la colonie et bénéficier de la réduction de 75 % sur le prix du voyage qui nous est accordée par les Compagnies d'Orléans et du Midi pour notre colonie enfantine.

Le départ de la colonie par la gare d'Austerlitz est fixé au samedi 29 juillet, à 21 h. 10.

Elle repartira de Capbreton le 30 septembre pour rentrer à Paris le dimanche 1er octobre.

Pour tous renseignements et inscriptions écrire à M. Lamagnère, 39, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve) ou s'adresser au siège social, le samedi, de 16 à 18 heures.

Les landais de Bordeaux

La Société de Borda

La Société de Borda vient de faire paraître en brochure les diverses études qui ont été lues à la séance solennelle du 4 mai dernier, sur la vie et les travaux du célèbre savant et marin landais, le chevalier Jean-Charles de Borda.

Cette brochure, illustrée de 5 hors-texte, dont deux cartes inédites, et de nombreuses gravures, sera mise en vente demain dimanche dans le quartier romain reconstitué à l'occasion des Fêtes de Dax.

Les produits de la forêt landaise

M. Pierre Maydieu a fait récemment, à Bordeaux, une conférence sur les produits de la forêt landaise. Nous en extrayons ces quelques lignes qui sont de nature à intéresser tous nos lecteurs :

« Je désire prévenir le public consommateur des produits fabriqués à l'essence de térébenthine que la Fédération des Syndicats de produits résineux français et de bois de pin des Landes a créé une marque de garantie pour que les consommateurs puissent facilement reconnaître les produits fabriqués à l'essence de térébenthine, des autres. Cette marque de garantie est imprimée directement sur certains emballages, apposée au moyen de timbres sur d'autres. Elle est formée d'un triangle à l'intérieur duquel se trouvent les trois principales initiales de la Fédération des résineux et du bois de pin : F. R. B., et cette marque n'est accordée que pour les produits soigneusement échantillonnés et analysés par les soins de l'Institut du pin lui-même, c'est-à-dire qu'elle donne ainsi toutes les garanties désirables au consommateur. Il ne s'agit pas là d'une marque de fabrique mais seulement d'une marque de garantie fédérale que peuvent porter tous les produits fabriqués à l'essence de térébenthine. »

M. Pierre Maydieu a ajouté :

« Les qualités que la résine apporte dans le savon sont primordiales. Seuls, les savons à la résine sont utilisables aussi bien en eau douce qu'en eaux salées, saumâtres ou calcaires, mais le grand avantage qu'ils présentent est leur action détersive et leur pouvoir décapant. Je me réfère pour cela aux recherches et aux travaux dirigés par M. le professeur Portmann, sénateur de la Gironde, qui a conclu à la recommandation de l'usage des savons à la résine dans les hôpitaux et les cliniques, non pas parce que les savons à la résine sont plus antiseptiques que les autres, aucun savon n'est antiseptique par lui-même, mais parce que les savons à la résine étant plus décapants que les autres, ils entraînent davantage les microbes et permettent ainsi, aussi bien aux mains qu'au linge et aux objets d'être débarrassés complètement de leurs souillures. Cela est, pour le savon à la résine, une référence de tout premier ordre qui doit lui permettre d'être préféré à tous les autres.

« En passant, je vais vous donner une petite recette excellente pour nettoyer les mains lorsqu'elles sont souillée de cambouis, de peinture, de matières grasses, etc... Ayez dans une boîte de la résine en poudre très fine, cette résine peut être légèrement mélangée avec de la cendre ou de la sciure menue, et lorsque vos mains sont bien enduites de mousse savonneuse, saupoudrez-les avec cette poudre résineuse et frottez, vous obtiendrez de très bons résultats sans vous abimer la peau. »

ABONNEZ-VOUS !

Vous contribuerez ainsi au développement industriel, commercial, agricole et touristique des Landes.

Mon film sur un film

Je suis allée au cinéma samedi. Un film étranger naturellement « Je suis un évadé » passait sur l'écran. Ce n'est pas de lui que je veux vous parler. Ce film, je l'ai trouvé trop « américain ». Je n'ai pas goûté toutes les invraisemblances et, en particulier, toutes les images pénibles représentant la cruauté des « gardes chiourmes » qui n'étaient, du reste, que des bourreaux. Ces images étaient d'un tel réalisme que l'on arrivait à douter de leur réalité. Et puis, dans une heure de détente où l'esprit veut s'éloigner des crises de tristesse de la vie, est-il très agréable de voir étalées des visions de souffrance atroce ?

Avant ce film étranger — tout arrive — on nous donnait un film français « La journée de Bébé ». En le voyant si bien portant, si souriant, on était heureux de contempler cet enfant de la France. Mais pourquoi nous faire assister à ces fautes monstrueuses contre l'hygiène infantile ? Nous montrait-on ce qu'il ne faut pas faire ?... Alors, on aurait dû le dire ! Tour à tour, nous avons vu l'enfant prendre avec grand appétit son biberon, et sa mère, ou sa nourrice, — ce n'est pas une « nurse » instruite qui aurait fait cela — le tremper dans son bain ! N'es-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ?... Puis nous l'avons vu dormir, et horreur encore, la mère ou la nourrice lui glisser dans la bouche une sucette ! Les leçons de tous les médecins, du Professeur Pinard sur les dangers de la sucette se sont-elles donc envolées en fumée ? Et un moment après, des mains plus ou moins aseptiques, gantées ou dégantées, sont venues caresser le visage de notre poupon, lui apportant une série de microbes variés. Hygiène ! que de crimes on commet contre toi !

Pendant ce temps, des films allemands nous montrent les efforts des dirigeants pour améliorer la race en éduquant le peuple. Sur le bavoir du plus pauvre enfant d'ouvrier, on peut lire brodée par ordre et vendue en grande série, dans tous les magasins, cette devise : « Lieben Sie mich dann küssen Sie mich nicht. » « Si vous m'aimez, ne m'embrassez pas ». Et ce simple détail prouve la minutie que nos voisins apportent dans le plan mûrement réfléchi et obstiné du renouvellement de leur race.

MONIMANNA

Chronique régionale



AIRE-SUR-L'ADOUR

Les Fêtes. — Les Fêtes d'Aire-sur-l'Adour ont donné à notre Société musicale l'occasion de se faire entendre et applaudir sur la place du Commerce. Elle a interprété notamment « Le Salut, joyau de l'Aturie » dont les paroles sont de M. D. Vignau, directeur d'école et la musique de M. Dourthe, directeur de la Société. Ce morceau très bien exécuté a été chaleureusement acclamé.

BOURRIOT-BERGONCE

Légion d'honneur. — M. Jean Sourbès, avocat et maire de Bourriot-Bergonce vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Chef de bataillon de réserve, il a été blessé et quatre fois cité ; sa belle conduite pendant la guerre reçoit donc une distinction bien méritée.

Son frère, M. Germain Sourbès, de Gabarret, figure également dans le tableau du concours de fin de mai, pour chevalier de la Légion d'honneur, comme lieutenant de réserve. Deux fois cité et également blessé.

BROCAS-LES-FORGES

Les Fêtes. — Une belle course landaise, avec le concours du magnifique troupeau du ganadero Lafitte, d'Eauze, et de son excellente cuadrilla, sera donnée aux arènes du Bousqueton, le dimanche 2 juillet.

Le soir, sur les bords et sur l'étang des Vieilles-Forges, aura lieu une brillante fête de nuit, sur le modèle des « verbenas », ou fêtes de Castille. Dans la journée du 3 juillet on verra les épreuves de trot sur route, qui ont connu tant de succès, et des courses de bicyclettes.

Dans cette même journée du lundi 3 juillet, aura lieu une belle manifestation de l'élevage ovin et du Syndicat d'Albret.

CAPBRETON

Conseil municipal. — Nous avons rendu compte, samedi dernier, de la décision prise par le Conseil municipal sur la demande de la Société des Amis du Lac d'Hossegor. Le Conseil s'est ensuite occupé du projet de redressement de la route de Labenne.

Les exigences de l'Administration ont rendu impossible la réalisation du route. Les propriétaire intéressés ont projetde rectification du tracé de cette donc proposé de la maintenir dans son tracé actuel, mais en l'élargissant et en rectifiant les virages.

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées parait assez disposé à accepter cette proposition à laquelle l'assemblée donne un avis favorable.

Comme on le sait Hossegor avait demandé que son nom fut ajouté à celui de la gare de Labenne. La commune de Capbreton a formulé la même demande.

La Compagnie du Midi parait disposée à donner suite à cette double demande, sous réserve que les deux communes paieront les frais de ce changement de dénomination, par suite des modifications à apporter soit aux panneaux de la gare, soit aux indicateurs ou à toute autre pièce administrative.

Le Conseil décide que si une entente ne peut intervenir sur ce point, il demandera que, du moins, on place en gare de Labenne des panneaux mentionnant le nom de Capbreton.

D'importantes améliorations ont été réalisées, avenue de l'Océan, par l'installation de canalisations destinées à recevoir les eaux de ruissellement.

Ces travaux ne constituaient que la première tranche d'un projet qui comprenait en outre l'installation de canalisations semblables sur la route de la Plage.

La Commission des travaux, appelée à se prononcer, après avoir examine la situation sur cette dernière voie, estime qu'il y a lieu de passer immédiatement à l'exécution.

Mais les crédits affectés à la réalisation de ce projet ayant été annulés par suite de non emploi, le Conseil doit en voter de nouveaux qui s'élèvent à 12.000 fr.

M. Palay, concessionnaire de l'établissement de bains froids, demande l'autorisation d'installer sur la plage des jeux divers pour les enfants. Un avis favorable lui est accordé sous la réserve que ces installation n'apporteront aucune gêne aux particulirs. Il est, en outre, décidé qu'une délimitation de la plage sera faite.

Les marins capbretonnais et la découverte de l'Amérique. — L'abbé J. Gabarra publie dans le « Bulletin paroissial » les intéressants renseignements qui suivent :

« Mon oncle et prédécesseur, M. le Chanoine Gabarra, pensait que les Capbretonnais avaient découvert l'Amérique avant, bien avant Christophe Colomb. Il l'affirmait, il l'écrivait. Cela nous parait chose digne d'étonnement et d'admiration. Comment ne nous en sommes-nous point vantés dans la suite des siècles ? Enfin, tout est possible, l'Amérique étant tout en face de nous, peut-être y sommes-nous allés avant les autres ; rien ne nous en empêchait.

« Je vais vous donner, sans y rien changer, l'argumentation du vénéré chanoine où peut-être l'amour de son Capbreton aura marqué son influence. Je lui laisse la parole :

« — Dans un vieux livre imprimé à Rouen en 1671, nous trouvons l'information suivante qui peut donner à penser :

« Les grands profits et facilités que les habitants de Capberton, près de Bayonne, et les Basques de Guyenne ont trouvé à la pescherie des baleines, ont servi de leurre et d'amorce à les rendre hazardeux à ce point que d'en faire la queste sur l'Océan par les latitudes du monde. A cet effet, ils ont cy-devant équipé des navires pour chercher le repaire ordinaire de ces monstres. De sorte que, suivant cette route, ils ont découvert, cent ans avant les navigateurs de Christophe Colomb, le grand et le petit banc des morues, les terres de Terre-Neufve, de Capberton et Bacaleos, où c'est que les mers sont abondantes et foisonnent en baleines. »

« D'après ce curieux passage, il est clair que depuis longtemps déjà, non seulement dans l'ancienne Guyenne, chez les Basques et Gascons, mais dans tout le Nord-Ouest de la France, cette opinion était admise, que en Terre-Neuve, au Canada, etc., les marins de Capbreton avaient devancé l'illustre Christophe Colomb.

« Le grand marin Gênois n'était pas né encore, et nos marins landais et basques pêchaient depuis des siècles la morue et la baleine dans le golfe de Gascogne et sur les Côtes de l'Atlantique.

« Expulsées, pour ainsi dire, de nos rivages par des attaques incessantes, baleines et morues s'en iront plus loin, toujours plus loin, et nos hardis pêcheurs les poursuivront plus loin aussi, jusque dans les mers, où déjà, sans doute, elles abondent, et où, comme dans un asile sûr, elles devaient encore se multiplier.

« Ils ne vont pas, eux, à la découverte d'un nouveau monde : ce sont de simples mariniers ; ils vont où les attire le poisson, sans autre souci que de faire de bonnes prises.

« Le poisson recherché semble s'être réfugié dans une île inconnue, mais infiniment favorable, dira plus tard un vieux document du Ministère des Colonies (1) « pour la pesche de la morue, celle des caches marines, de la baleine.... »

« Ils y abondent, et cette terre dont ils ne savent pas le nom, ils l'appellent de celui qui leur est cher, et qui restera malgré des changements plusieurs fois imposés : l'Ile de Capbreton. »

Emouvante trouvaille en mer. — Un pêcheur de notre port, M. Jean-Baptiste Belloc, a trouvé en mer, à deux milles au large de Capbreton, une bouteille soigneusement cachetée qui contenait un document en anglais dont voici la traduction :

« Cette bouteille hydrographique a été jeté à la mer le 19 août 1931. Elle contient les noms des soldats, marins, fusiliers marins et gardes-côtes qui ont été perdus ou ont disparu en mer.

« La personne qui la trouvera rendrait service au département de la guerre en avisant ce service de la date et du lieu où la bouteille a été trouvée.

« Veuillez adresser toute communication au quartier-maître général de l'armée Washington D. C.

« Signé :

F.-H. HOPE
« colonel O. M. Corps.

(1) Arch. Ministère des Colonies ; Fonds Amérique du Nord, C. D. terre-neuve 6.

CASTETS-DES-LANDES

Son histoire (suite)

Nous nous sommes rendu au Cos, nous répétons à dessein le mot et nous avons été frappé de ce que nous avons vu. Ce hameau est composé de cinq à six maisons bâties autour d'un bosquet dont la pelouse est pour ainsi dire ondulée par les substructions qu'elle cache. Au milieu, on remarque une forte dépression de terrain, très régulière, formant comme un cirque, profond de 40 à 50 centimètres, et dont le centre est occupé par un puits, comblé depuis longtemps, qu'il serait bien intéressant de creuser à nouveau.

Aussi, pour nous, l'aspect des lieux, le voisinage du « Lucus », la découverte du trésor, les indications de la carte et de l'itinéraire, et même les restes mutilés du nom lui-même, tout semble se réunir pour prouver que le « Cos » n'est pas autre chose que l'antique « Mosconum ».

De Laluque à Segosa, l'« iter ab Astura » devait passer à proximité de la fosse Gombaud, dont nous parlerons plus tard ; elle est située sur les anciens communaux de « Taller » et on y voit les ruines d'un hôpital bâti au Xe siècle probablement aux abords de la voie qui devait exister encore à cette époque.

Segosa, semble devoir se placer au Vignac, ou Lévignacq, village qui a pris le nom du ruisseau qui le traverse, et où on rencontre deux sources très abondantes et très connues dans le pays, celle des « oiseaux » et celle du « Capcos » ; Cette station était probablement établie au lieu appelé Pégros, où on voit une chaussée qui porte le nom de « Camin roumiou » (chemin romain).

Elle est située entre le Tuc de Lamothe, camp placé, comme nous le verrons, à l'intersection des deux voies et le « Vicus » d'Uza où M. Dompnier a constaté l'existence d'un « Castrum » et de constructions antiques. Le Président de la Société de Borda, M. du Boucher, y a aussi découvert un tombeau mérovingien, contenant une framée dont la description se trouve dans le premier de ses bulletins. Le nom d'Uza, qui rappelle la pierre d'Uzés, pourrait bien, comme ce monument, tirer son nom de « Zeus » ou de « Ezus », le Dieu inconnu des Gaulois.

Entre Lévignacq et Losa (Parentis-en Born) la voie passait par Mézos (le milieu) à égale distance entre la voie du littoral et celle de « Tellonum », et par Pontenx, renommé de tout temps pour son pélerinage à la « source de St-Jean ».

La seconde route « ab Aquis ad Burdigalam » obliquait sensiblement vers le sud à la sortie de la ville ; après avoir passé à côté de l'église de Saint-Paul-lès-Dax, elle traversait le ruisseau de la « Herrère » sur le pont de « Mahourat », à côté duquel se trouve une borne, située à une lieue gauloise, (2000 mètres), de la maison Deslous ; elle montait vers le plateau de « Mangat » en passant par la maison « Latine » et dans le voisinage des forges d'« Abbesse » ; puis, traversant le désert en suivant les points les plus élevés, elle croisait à Herm une voie de moins d'importance dont nous parlerons bientôt, et arrivait à Sescousse, « Cœquosa », au centre du quartier qui se trouve entre le bourg de Castets et celui de St-Michel-Escalus.

Cette dernière commune s'appelait autrefois Saint-Michel-de-Jou-Arare. « Jovis-Ara », plus tard la contraction en fit Gioure ou Gieure, nom encore porté par une honorable famille très connue.

En 1736, un archéologue cité par Thore, M. Luc Dupuy, de Léon « avait découvert dans cette localité un certain nombre d'urnes cinéraires, de vases et de lacrymatoires, des tronçons d'armes et des monnaies dont les légendes étaient rongées par l'oxyde. »

Entre « Cœquosa » et « Tellonum » (Liposthey) on passait probablement devant l'antique chapelle de Saint-Jean (de Castets), où l'on voit des débris de constructions remontant aux premiers siècles de l'Eglise, et, après avoir coupé l'« iter ab Asturicis » au camp de Lamothe, on traversait le territoire d'Onesse où l'on rencontre un second « Castrum ».

La ligne du littoral n'a pas été signalée par Antonin, mais elle a laissé sur tout son parcours des tracés bien apparentes. Elle partait de Bayonne « Lapurdun » passait par Soustons, où se trouve un camp portant, comme celui de Lévignacq, le nom de « Tuc de Lamothe », traversait l'étang de Léon, où elle est encore visible, et remontait jusqu'à Bordeaux par Vielle-Saint-Girons, Mixe, Lit, St-Julien, Bias, Mimizan et « Testa Boiorum » (La Teste), coupant les étangs de Cazaux et de Biscarosse, qui n'existaient pas alors. Sur tout son parcours, cette voie porte encore le nom de « camin roumiou ».

Ce nom est donné également à un chemin qui traverse Gourbera et se dirige de l'ouest à l'est entre les métairies de « Sanson » et de « Chiche » ; ce tronçon isolé devait probablement appartenir à l'embranchement qui, d'après M. Dompnier, joignait Soustons à « Mosconum ». Si on le prolonge dans les deux sens, on voit, en effet, qu'il va d'un côté sur le « Cos », (et c'est un argument de plus en faveur de l'opinion que nous avons émise relativement à cette station) ; de l'autre côté, vers Herm, la halte du désert, le croisement probable de cette voie avec celle de « Cœquosa ».

Cet embranchement desservait vraisemblablement Magescq, bourg très important, dont le nom semble avoir une origine latine, et peut-être s'étendait-il jusqu'au Vieux-Boucau, où l'on voit à la fois, dans les pignadas de « Lône », un autel gallo-romain, un camp et un « camin roumiou ».

Il est facile de voir, en jetant les yeux sur la carte, que le réseau des anciennes voies, tel que nous le soumettons, offre l'avantage immense de desservir toutes les localités de quelque importance existant encore à présent au Marensin et de les mettre en communication entre elles et avec Dax, Bordeaux et Bayonne, plus commodement peut-être que ne le font nos routes agricoles.

L'idée du chemin du littoral n'est pas nouvelle. Les partisans du projet qui consiste à établir un chemin de fer, ou une grande route, le long de la côte pourront invoquer en leur faveur l'exemple des Romains, qui avaient, eux aussi, un chemin sur les bords de l'océan, quoiqu'ils eussent déjà deux voies parallèles au lieu d'une ; et ces deux dernières voies produisaient, par leurs croisements et leur embranchement de Soustons, le même effet que les voies traversales dont on a réalisé la construction.

Enfin un dernier argument. Si nous trouvons le long ou à proximité des divers chemins, tels que nous venons de les classer, des camps retranchés, des sources abondantes, dédiées autrefois à des « Grand dieux » et aujourd'hui à des « Saints », des ruines ou des « camins roumious », on en chercherait inutilement dans les vastes terrains formant les intervalles, où, du moins, on n'a rien trouvé jusqu'à l'heure.

(fin) Louis Dufourcet

DAX

Les fêtes. — Le cortège historique qui devait avoir lieu lundi dernier, et qui a été renvoyé pour cause de pluie, défilera demain dimanche, avec toute l'ampleur prévue.

Il sortira des Arènes à 17 heures précises et, après avoir parcouru les boulevards de la ville : Cours Albert Ier, Galliéni, Maréchal-Foch, Verdun et rue du Toro, il netrera vers 18 heures par la porte Julia.

Le soir, à 21 heures, grande kermesse populaire.

(Lire la suite en 4me page)

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

Propriétés d'Agrément :

A 12 KMS DE DAX, petite villa six pièces, neuve, jardin, dépendances. On vendrait à *n'importe quel prix* pour raisons de famille.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, belle villa neuve 8 pièces, garage, dépendances et petite maison de locataires, puits et source, jardin de 4.200 m2, libre dans les trois mois, Prix raisonnable.

A 15 KMS DE DAX, dans chef-lieu de canton, belle habitation état de neuf, très confortable, 8 pièces, jardin, garage. Prix intéressant.

A HOSSEGOR (Landes) plusieurs belles villas avec jardin, garage. Prix raisonnables.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis 5 Frs. le mètre carré.

A SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (Landes), bordure de route et proximité du bourg. Plusieurs beaux lots de terrain à bâtir. Depuis 5 fr. le mètre carré.

Immeubles de rapport.

A ANGRESSE (Landes) 4 kms. d'HOSSEGOR, beau Domaine composé de six métairies et d'une contenance de *85 hectares* environ, d'un *seul tenant.* Bâtiments et terres en parfait état, pins d'avenir. Rapport très intéressant. Magnifique cheptel vif. Redevances importantes.

Cette propriété est à vendre en bloc ou par lots. Elle constitue pour ses acquéreurs éventuels un placement rémunérateur et de tout repos. Affaire à saisir de suite.

A DAX, Bel immeuble en parfait état, bien placé sur boulevard. *Au Rez-de-Chaussée* (sur cave) : salon, petit salon, salle à manger, cuisine, souillarde, cour, W. C. — *Au 1er Etage :* une grande chambre sur le devant et deux autres plus petites sur la cour W.-C. - *Au 2me Etage :* deux grandes pièces Grenier, Eau, gaz, électricité, *libre à la vente.* Conviendrait pour usage commercial.

A DAX, superbe immeuble entièrement neuf situé en plein centre et composé de : *Rez-de-Chaussée :* salon, salle à manger cuisine, affice, W.-C. *1er Etage :* salon, salle à manger ; chambre avec salle de bains, cuisine, W.-C. *2me Etage :* 5 pièces (même disposition que le 1er Etage). *3me Etage :* 5 chambre de bonnes et deux petits greniers. Vastes caves avec puits, lavoir, etc... Eau, gaz, électricité, *chauffage central.* Facilités de location par étage. Libre à la la vente. Prix intéressant.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, immeuble de rapport, bien placé, avec vaste décharge et dépendances. Pourrait se louer pour commerce.

A SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, bel immeuble de rapport en bon état, situé en plein bourg, libre en Mars 1934, loyer intéressant. Prix raisonnable, facilités.

DANS REGIONS DIVERSES DES LANDES, plusieurs métairies de rapport, toutes contenances et tous prix. Nous consulter.

A MONT-DE-MARSAN, Immeuble de rapport situé dans rue commerçante et comportant magasin et 7 pièces, loyer intéressant pour le prix de vente qui serait très réduit.

« Pour tous renseignements et pour traiter écrire ou s'adresser : A. DE CAUPENNE, 17, Rue Chanzy, DAX, Téléphone 4.08.

L'ŒUVRE DE J.-B. GRATELOUP

Bulletin de Souscription

Le soussigné .... déclare souscrire à un exemplaire

sur (1) (beau papier .... à 35 fr.
(papier de grand luxe avec double tirage des planches .... à 100 fr.

de l'Œuvre de J.-B. Grateloup que préparent les Etablissements Madim.

Signature
et adresse ....

....

(1) Biffer la mention inutilisée.

Détacher le présent bulletin de souscription et l'envoyer signé à M. Mathias Morhardt, rédacteur en chef du journal « Les Landes », chalet Yayi, avenue de l'Océan, à Capbreton (Landes).

Chronique régionale

(Suite)

DOAZIT

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort à l'âge de 25 ans du jeune Joseph Sourigues, qui a succombé aux suites d'un accident.

Les obsèques de M. Joseph Sourigues ont revêtu un caractère imposant.

GRENADE-SUR-ADOUR

Nécrologie. — Encore une victime de la guerre. M. Marcel Sage, à peine âgé de 38 ans, vient de succomber aux infirmités qu'il avait contractées. Il laisse une veuve et trois orphelins, dont l'aîné à 13 ans.

HASTINGUES

Son histoire (suite)

L'impôt du sang était bien moins lourd que de nos jours. La commune ne fournissaient qu'un seul soldat pour les milices royales et, pour le désigner on procédait d'une façon dont l'originalité et la simplicité méritent d'être signalée. Tous les jeunes gens, de toute condition, en âge de porter les armes, étaient réunis, en un jour indiqué, à Hastingues même, où un ancien officier de guerre, résidant dans la contrée, assisté des jurats et d'un homme de l'art, commençait par leur faire subir l'examen physique, après quoi les noms de ceux qui étaient propres au service étaient seuls mis dans une urne et le conscrit, dont le nom sortait le premier était incorporé bientôt après dans un corps de l'armée royale.

La communauté avait, en outre, sa millice spéciale, ou plutôt des fusils et des mousquets lui appartenant, en nombre suffisant pour armer, en cas de besoin, tous les hommes valides. Les mousquets étaient, de temps en temps, nettoyés et réparés par un armurier de Bidache, dont on a trouvé dans les archives de nombreuses quittances.

Les jurats veillaient à l'entretien de ces armes et des fortifications ; ils devaient aussi apporter tous leurs soins à l'approvisionnement de la ville et pour l'assurer ils passaient avec les fournisseurs des diverses substances nécessaire à l'alimentation de la communauté, des contrats qui prouvent à la fois, combien ils se préoccupaient des besoins de leurs administrés et combien aussi, les habitants de notre bastide se tenaient, comme nous le dirions aujourd'hui, confortablement. Leur petite ville offrait certainement au siècle dernier des ressources qu'elle n'offre pas aujourd'hui.

Il est très intéressant de lire les extraits des diverses adjudications qui se donnaient soit pour la boucherie soit pour les diverses fournitures d'alimentation nécessaires à la Bastide.

Les Jurats avaient un égal souci des besoins intellectuels de la communauté ; ils présentaient au choix de l'Assemblée du peuple les candidats aux fonctions de régent chargé d'instruire les enfants, moyennant une allocation annuelle fixée par l'assemblée elle-même et répartie entre tous les habitants, comme les impôts et les autres taxes par une commission composée de délégués spéciaux.

L'instruction était gratuite dans ce sens que les parents ne payaient pas de rétribution scolaire.

On a trouvé aussi, dans les vieux titres relatifs à la ville de Hastingues, de nombreuses pièces portant sur des procès soutenus par la communauté contre les abbés d'Arthous et qui se sont terminés par des transactions.

Ces procès avaient pour objet des droits d'usage dans des bois communaux ou des questions d'entretien de digues ou de chemins.

Il y a aussi, dans les archives, des actes très intéressants de vente de propriétés rurales et de maisons capcazalières avec leurs droits de sépulture dans l'église et d'« agenouilloir ».

Cela explique les nombreuses inscriptions tombales que l'on voit sur les dalles de l'église actuelle.

Bien qu'elle ait perdu de son importance d'autrefois, Hastingues est encore une jolie petite ville, ayant un cachet spécial, située dans un pays magnifique digne d'attirer l'attention des archéologues et des simples touristes. Ces derniers y admireront le château moderne et le parc de la famille Clérisse et les premiers auront soin d'examiner les décharges du château, formées des bâtiments qui composaient autrefois l'habitation de la famille de Borda, celle des Heurgars-Hastingues. Nous leur signalons, tout particulièrement, une croisée de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle.

Les géologues, pourront y étudier la « moraine extrême » et les dépôts boueux d'un glacier pyrénéen qu'a formé le plateau dans lequel le Gave est venu creuser son lit ; enfin nous convions les préhistoriens à venir y fouiller des tumulus, semblables à ceux des landes de Pomarez, Clermont et Mimbaste.

Malheureusement le plus grand groupe ne pourra plus être éventré parce qu'on y a construit les tribunes du pittoresque champ de courses de Peyrehorade.

En 1526, Charles-Quint fit envahir les Etats d'Henry d'Albret et brûla Bidache, Sordes, Peyrehorade et Hastingues.

(fin) Louis Dufourcet

HERM

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort à l'âge de 83 ans de M. Augustin Moresmau.

LABRIT

Adduction d'eau potable. — Le Conseil municipal s'est réuni afin d'examiner un projet d'adduction d'eau potable.

Une très prochaine et nouvelle réunion aura lieu pour étudier plus spécialement le projet qui, s'il pouvait être réalisé, apporterait dans chaque maison l'eau avec la lumière qui yest déjà, de par le réseau électrique.

LENCOUACQ

Mariage. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de M. Pierre Coutures, fils de M. Marcel Coutures, ancien maire de Lencouacq, avec Mlle Marie-Thérèse Varran, fille de M. Varran, l'estimé maire de Géloux.

MEZOS

Noces d'argent. — On vient de célébrer à Saint-Jean de Mézos les noces d'argent de M. et Mme A. Pinsolle.

MIMIZAN

Etat civil. — Naissances : Léon Ramazeilles ; Henri Bertrande.

Mariage : Jean-Henri Laffargue et Marie Bonnat.

MONT-DE-MARSAN

Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices. — L'assemblée générale de secours mutuels des instituteurs et institutrices s'est réunie à Mont-de-Marsan le 27 mai, sous la présidence de M. Ducasse, assisté de M. Callis, vice-président ; M. Barrome, secrétaire général, et M. Tastet, trésorier général. Après l'adoption du rapport de la commission d'apurement présenté par M. Pouségur, le président fait l'exposé de la situation actuelle de la Société, qui vient de subir d'importantes modifications. L'œuvre a aujourd'hui un effectif de près de 600 adhérents. Par application des nouveaux statuts, des secours ont déjà été alloués, dont un de 4.500 francs, pour opération chirurgicale.

Hommage est rendu aux efforts et au dévouement du trésorier, M. Tastet.

Le projet de règlement intérieur est adopté sans modification.

A l'unanimité l'assemblée vote la motion suivante :

« L'assemblée générale de la Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices, constate avec satisfaction l'empressement avec lequel la grande majorité du personnel enseignant a donné son adhésion aux nouveaux statuts, et adresse un amical et chaleureux appel aux camarades non encore inscrits, afin qu'ils viennent sans retard prendre leur place au sein de la grande famille des instituteurs landais, unis, dans la défense contre les coups du sort, par des sentiments profonds de solidarité et de fraternité corporative. »

Congrès de la Boulangerie landaise. — Les boulangers landais ont tenu leur Congrès annuel, sous la présidence de M. Hourteillan, président de la Fédération régionale, entouré de M. Darroux, président de la Chambre syndicale des Landes, et de M. Carrère, président honoraire.

Après l'examen de diverses questions d'ordre professionnel, les congressistes, au nombre de 150, se rendirent à l'hôtel Richelieu, où un superbe déjeuner les attendait.

On y remarquait MM. Mailhos, secretaire général de la préfecture, le docteur Robert Bezos, vice-président du Conseil général, Jean Larrieu, maire de Mont-de-Marsan : M. Lapelle-Lateulère, vice-président de la Chambre de commerce, Albert Larrède, conseiller général, président de la Chambre d'agriculture ;etc.

De nombreux discours ont été prononcés.

POUILLON

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Louis Lahitte, receveur de l'enregistrement.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

Naissance. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir la naissance de la petite Anne-Marie Peirolo, fille de nos amis M. et Mme Laurent Peirolo, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

SAINT-SEVER

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Larrède, Maire.

M. Camescasse a donné lecture au Conseil du budget supplémentaire de la commune pour 1933, arrêté par la commission des finances. Il se solde par un excédent de 38,711 fr. 54. Ces comptes sont approuvés.

Le maire fait un rapport sur le budget supplémentaire de 1933 et primitif de 1934, présenté par le service vicinal. Ces budgets sont approuvés tels qu'ils sont soumis, à l'exception toutefois d'une dépense de 5.000 francs, portée au budget primitif pour contingents affectés aux chemins de grande communication et d'intérêt commun, le prélèvement prévu par le service vicinal lui paraissant injustifié. Le maire se propose de demander à ce sujet des explications à l'administration compétente.

Le Conseil autorise le maire à renouveler les baux des presbytères de Saint-Sever, de Sainte-Eulalie et de la maison Bayron.

Le maire annonce que la plaque commémorative de notre illustre concitoyen, Léon Dufour, sera très prochainement posée sur sa maison natale.

Le maire donne connaissance au Conseil d'une lettre de l'architecte des monuments historiques, relative au clocher de l'église de Saint-Sever, lui faisant connaître que la commission des monuments historiques avait approuvé le projet établi. Le Conseil donne acte au maire de cette communication.

D'après les renseignements fournis au maire, le dossier d'électrification des écarts, qui est entre les mains du génie rural, ne tardera pas à revenir, et la population rurale pourra bénéficier de l'électricité.

Le Conseil admet huit demandes d'assistance aux vieillards, quatre demandes d'assistance aux femmes en couches.

A la mémoire du docteur Léon Dufour. — Depuis mercredi, la maison natale du docteur Léon Dufour, l'entomologiste illustre est ornée d'une plaque de marbre qui porte cette inscription :

« Dans cette maison a vécu M. Léon Dufour, entomologiste, membre de l'Institut de France, né le 12 avril 1780, décédé le 18 avril 1865. »

Les Fêtes. — C'est le 25 juin qu'auront lieu les grandes fêtes de Saint-Sever. Elles comprendront une corrida intégrale pour laquelle on a fait appel à trois matadors fameux.

Etat civil (mai). — Naissances : Marie-Thérèse Maysonnave ; Jeanne Dufau ; Marie-Claire Page ; Robert Duporte ;Jean Gabaston.

Mariages : Marius Fleuret et Jeanne Phésans-Larrouquet ; Gaston Brethes et Jeanne Bancons ; Raymond Ricard et Fernande Serres.

Décès : Marguerite Massalve, 63 ans ; Frédéric de Roquemaurel de Taurignan, 70 ans ; veuve Cazade, née Boueilh, 57 ans ; veuve Grellier, née Duffour, 80 ans ; Jeanne Lalanne, 83 ans ; Jean Dabadie, 57 ans ; Pierre Costedoat, 73 ans ; Jean Dabadie, 72 ans.

SANGUINET

Mort tragique de deux pêcheurs. — Deux frères, MM. André Cumenal, âgé de 28 ans, et Robert Cumenal, âgé de 26 ans, fils de M. Cumenal, 276, avenue de la République, à Caudéran (Gironde), qui pêchaient lundi après-midi dans l'étang de Sanguinet avec un de leurs amis, M. Edmond Weelen ont chaviré.

Les deux frères Cumenal se sont noyés ; M. Weelen, excellent nageur, a réussi à se sauver.

SORE

Légion d'honneur. — M. Jean Ricard est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

SOUSTONS

Nécrologie. — La nouvelle de la mort de Mme Lhéritier, née Boré a produit à Soustons et dans tous les environs une émotion profonde. Elle laissera le souvenir d'une admirable femme de bien.

Nous prions Mlle Jeanne Lhéritier de vouloir bien trouver ici l'expression de notre respectueuse et affectueuse sympathie.

TARNOS

L'Avenue Louis de Foix. — Un écriteau, qui vient d'être posé à la limite du département des Basses-Pyrénées, au bas de la Côte du Moulin, indique que cette partie de la route de Bayonne porte désormais le nom d'Avenue Louis de Foix, du nom du célèbre ingénieur sous la direction duquel l'Adour fut, en 1578, détourné de son embouchure naturelle à Capbreton et à Vieux-Boucau (Port d'Albret) et dirigé en ligne droite vers l'Océan.

VIELLE-SAINT-GIRONS

Médaille militaire. — M. Augustin Douet vient de recevoir la médaille militaire.

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal « Les Landes » donts le montant est de 24 francs.

Signature :

Date ____________

Nom : ____________

Adresse : ____________
(très lisible)

Prière de jondre à ce bulleitin d'abonnement un chèque postal au nom des Etablissements Madim, Bordeaux, N° 197.10.

Imprimerie Madim - Bayonne. Le Gérant : Laurent Cadéac